

FdR n°36

Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

retrouvez nous sur : <http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007

consultez nos fonds sur <http://www.pinterest.fr/assosehri/boards/>



☆☆

SPECIAL ETAT-MAJOR

Itinéraire d'un enfant trop gâté : le prince de Salm-Kirbourg

Par Jérôme Croyet
Docteur en Histoire

Frédéric Ernest Othon prince de Salm-Kirbourg, né le 14 décembre 1789 à Paris. Son père est issu d'une ancienne maison souveraine d'Allemagne et sa mère, Johanna Francesca princesse de Hohenzollern, de la branche aînée de la maison de Brandebourg.

Son père est installé en France, où il grandit et fait construire en 1782 et 1787 le palais de Salm. Malgré une prise de position patriotique dans la Révolution Batàve de 1787, le commandement du bataillon de gardes nationaux de la section de la Fontaine de Grenelle et l'hébergement d'une société populaire dans ses murs, il est arrêté le 13 germinal an II et condamné à mort par le Tribunal Révolutionnaire¹. Son fils est élevé par sa tante, la princesse Amélie de Hohenzollern, ancienne maîtresse du général Beauharnais. C'est aussi elle qui recueille en 1792² puis durant la Terreur, Eugène et Hortense de Beauharnais. Dès lors, à partir de 1796, Amélie de Salm-Kirbourg se lie avec la veuve de son amant, Joséphine ainsi qu'avec son époux, le général Bonaparte ; quant sa mère, Johanna Francesca, elle devient une véritable amie de la future impératrice, ouvrant une voie dorée pour son fils.

Ainsi, le 13 mai 1806, Frédéric Ernest Othon entre comme pensionnaire à l'école spéciale militaire qu'il quitte au bout de 10 mois pour prendre du service actif. Grâce au soutien de sa tante, il entre dans les Gendarmes d'ordonnance³ puis est nommé sous-lieutenant au 10^e hussards puis passe au 2^e régiment de chasseurs à cheval le 20 mai 1807. Il est nommé officier d'ordonnance de Napoléon le 30 mai 1807, qui lui confie plusieurs missions notamment le 3 juin auprès de Lannes.

Il sert à l'état-major du 2^e corps d'observation de la Gironde le 21 octobre 1807 comme officier d'état-major adjoint. Là, au Portugal, sous Junot, « avec une faible escorte de 100 hommes, il eut la mission honorable de parcourir un pays presque en entier insurgé, pour inspecter et passer en revue plusieurs corps français et alliés, et pour examiner les

1 Il est enfermé à la prison des Carmes avec Joséphine de Beauharnais.

2 Les Salm-Kirbourg, en compagnie des enfants Beauharnais, pensent émigrer en Angleterre après le 10 août, ce que refuse le général Beauharnais.

3 La princesse de Hohenzollern adresse au ministère de la Guerre une requête pour faire accorder un régiment à son neveu, le prince de Salm-Kirbourg.

hôpitaux, afin d'en rendre un compte détaillé au général en chef »⁴. Après la campagne de Portugal, il rejoint Murat à Madrid et se trouve pris dans l'insurrection du 2 mai 1808, journée durant laquelle il remplit plusieurs missions semble-t-il périlleuses.

Au mois de juin 1808, il rejoint Napoléon près de Bayonne. Le 2 juillet, ce dernier charge « le petit Salm » de porter une dépêche au général Reille à Figuières le demandant de se porter sur Gironne et de puis de se rendre maître de Rosas. C'est ainsi qu'il accompagne ce général au siège de Rosas⁵ d'où il part pour rejoindre Napoléon, le 10 juillet, avec une dépêche de Reille, faisant mention des difficultés à maintenir son corps d'armée composés de Toscans et de Piémontais, en pays en insurrection. Afin d'assurer la mission, Reille fait accompagner Salm-Kirbourg de 10 cavaliers, faible escorte. En effet, « à peine arrivé à quatre lieues de Figuières, et presque en vue du fort de Bellegarde, occupé par les Français, il est entouré par une bande nombreuse de miquelets et par des soldats du régiment de Soria. Décidé à sauver ses dépêches ou à mourir, il opposa la plus vive résistance à l'attaque des Espagnols. Déjà il était parvenu à se faire jour au milieu d'eux, et espérait se sauver, grâce à la vitesse de son cheval, lorsqu'en franchissant un fossé, il tombe percé d'une balle. Profitant du peu de temps et de forces qui lui restaient, il déchire entre ses dents sa dépêche, en enfouit les morceaux sous des cailloux, et se soulevant par un dernier effort, il se dispose à vendre chèrement sa vie ; mais bientôt, accablé par le nombre, il est fait prisonnier. Toute son escorte avait péri, à l'exception de deux hommes »⁶.

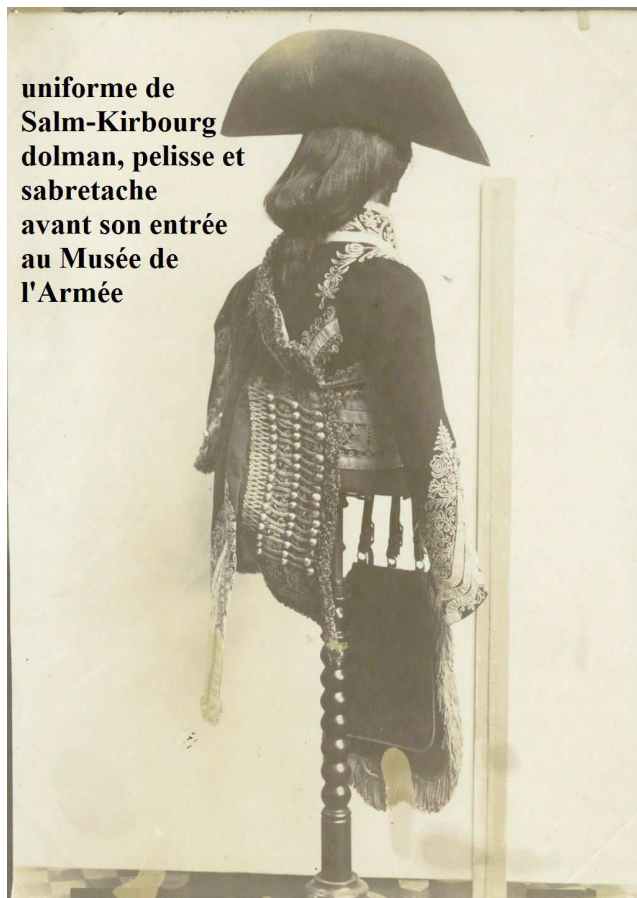
Il est emmené à Gironne, où son titre de Grand d'Espagne lui vaut d'être régulièrement menacé de mort, notamment lors du siège de la ville. Il est libéré le 9 mai 1809, lorsque le général Reding l'autorise à rentrer en France contre l'engagement de ne plus porter les armes contre l'Espagne. Reconductit aux avant-postes français avant de rejoindre la frontière avec une colonne, harcelée et réduite de moitié en passant la frontière.

4 Biographie Universelle et portative des contemporains ou dictionnaire historique des hommes vivants, tome 4, 1834.

5 Dans son courrier, Napoléon demande à Reille de faire « servir activement et ferme près de vous » Salm-Kirbourg.

6 Biographie Universelle et portative des contemporains ou dictionnaire historique des hommes vivants, tome 4, 1834.

C'est un officier à la santé affaiblie qui arrive à Paris et qui rejoint Napoléon le 26 mai 1809. Il assiste à la bataille de Wagram et est nommé chef d'escadron le 21 décembre 1809⁷.



uniforme de Salm-Kirbourg dolman, pelisse et sabretache avant son entrée au Musée de l'Armée

Ce brillant chef d'escadron, estimé par ses chefs, commet toutefois un acte déshonorant qui semble concourir à mettre un terme à sa carrière. En effet, fin 1809, de sortie d'un spectacle au Palais Royal, en compagnie d'un inspecteur des vivres viandes du 8^e corps, Salm-Kirbourg voit une jeune fille fermer la boutique de ses parents, marchands de bronze, dans la galerie. Salm-Kirbourg s'approche d'elle, la prend par la gorge et lui demande de le suivre, expliquant, peut être sur le ton de la mauvaise blague, qu'il n'aime pas les vieilles et que si la petite est encore pucelle il lui donnera 10 louis. La mère sort de son échoppe, prend sa fille et s'adressant à Salm-Kirbourg, lui dit que sa fille est encore une enfant et qu'il n'est qu'un polisson. Salm-Kirbourg « oubliant tout respect de soi-même »⁸, frappe la femme Chapral, qui tentant de se défendre, déchire un pan de son habit ; salm-Kirbourg redouble de violence, la maltraite et l'insulte publiquement, « sans égard pour son sexe »⁹. Le vacarme est tel qu'un attroupement se forme, contraignant Salm-Kirbourg à se réfugier dans un corps de garde où il dépose auprès d'un officier de paix.

Deux jours plus tard, il quitte Paris pour rejoindre le 8^e corps d'armée. Informé de cette attitude le général Hulin, scandalisé de ce « mépris de la sureté publique et du respect qu'on doit aux moeurs »¹⁰, il est mis en état

7 Il est nommé au 14^e chasseurs le 17 février 1810.

8 Dossier Salm, bureau de police militaire, SHD C18/15.

9 Dossier Salm, bureau de police militaire, SHD C18/15.

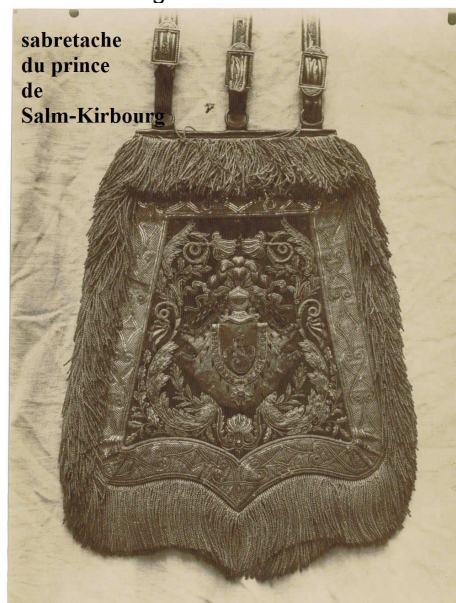
10 Dossier Salm, bureau de police militaire, SHD C18/15.

d'arrestation le 30 décembre 1809. Introuvable sur Paris, le mandat le poursuit jusqu'aux Pyrénées et il est arrêté à Bayonne et enfermé en citadelle.

Vers février 1810, de sa prison, Salm essaye d'amoinrir les faits, sans les nier ; cherchant à mettre plus en cause la mère et tentant de faire passer ses propos pour un mauvais mot. Il obtient le soutien de trois généraux et fait passer une justification par le biais du général Hédouville. Toutefois, les généraux avouent que Salm est un étourdi, mais ce dernier fait valoir que le scandale de l'attroupement et la mise en citadelle constitue pour lui une peine afflictive suffisante.

Le 3 mars 1810, le ministère de la Guerre ne voit pas les choses sans doute aussi gentillement que le ferait Napoléon et accorde crédit à la version de la femme Chapral qui a fait constater ses blessures par un chirurgien. Il met donc Salm-Kirbourg dans le cas d'être jugé¹¹ mais, revêtu de l'aura prestigieuse de la Légion d'honneur obtenue le 3 mars 1810¹² et de sa bonne notation de ses supérieurs, le ministère laisse à Napoléon le soin de statuer sur le sort de son officier d'ordonnance.

Napoléon avait alors toujours traité Salm-Kirbourg avec bonté le « sachant assez léger dans ses liaisons, et passionné pour tous les plaisirs de son âge ». Malgré cet acte, il est fait Grand croix des Deux Sicile le 7 février 1811. Passe au 7^e régiment de chasseurs à cheval le 10 décembre 1811. Peut-être poursuivi par la possibilité d'être jugé, il démissionne en mai 1811 et se retire du devant de la scène. Il est fait chevalier de Saint-Louis sous la Première Restauration, le 10 août 1814. Il se marie en 1815 avec la baronne Rosalie Cécile Prévost et ne se manifeste pas durant les Cents Jours. Retiré des affaires militaires, il lui faut attendre le 26 mars 1826 pour être fait commandant de la Légion d'honneur.



sabretache du prince de Salm-Kirbourg

11 Outre une peine de prison et une amende encourue de 50 à 500 francs, le ministère rappelle que la peine de prison sera plus forte « si des violences auront été commis envers des femmes ».

12 Il est à noter que l'hôtel de Salm, confisqué comme bien national en 1794, est acquis en 1804 par l'ordre de la Légion d'honneur. Cette vente devait permettre à la sœur du défunt prince de Salm, tutrice de son fils, de rembourser les nombreux créanciers. Il se dit que l'impératrice Joséphine aurait fait peser son amitié pour la famille de Salm dans ce choix car la demeure nécessitait de très lourds travaux de rénovation.

LES AIDES DE CAMP

Jérôme Croyet
docteur en histoire

« Courir jour et nuit avec une faible escorte dans un pays hostile, porter des ordres à des corps isolés à travers les rangs de l'armée adverse, traverser à toute bride les terrains labourés par toutes sortes de mitraille, puis, au retour, passer des nuits à de fastidieuses paperasseries, voilà le métier des aides de camp, qualifiés d'officiers de salon par leurs collègues des troupes. Injustice causée par la jalousie de les savoir près du soleil ».

Une création révolutionnaire

Lorsque débute les événements révolutionnaires, l'état-major a été organisé avec le règlement du 12 août 1788 : si la fonction d'aide-de-camp existe, elle n'est pas reconnue. Les aides de camp sont officiellement créés par la loi du 29 octobre 1790. Leur nombre au complet arrêté à 136, à raison de quatre pour le général d'armée, deux pour le lieutenant-général et un pour le maréchal-de-camp. Ils sont pris dans toutes les armes, leur choix doit être confirmé par le Roi, ce qui implique la conservation de l'état-major malgré le changement de général. En 1791, ils reçoivent la couleur chamois comme couleur distinctive, avec notamment un plumet noir à sommet chamois.

Une uniformisation républicaine

L'arrêté du 14 juin 1794 leur donne un uniforme spécifique, qui est reconnaissable. Il est composé d'un habit de drap bleu national, doublé de bleu. Le collet est renversé en drap bleu céleste. Les retroussis bleu national avec parements écarlates à pattes de parement en drap blanc ; poches en travers ; passepoil en drap écarlate au collet, aux pattes et aux poches, passepoil en drap bleu aux parements. Ils portent un chapeau avec ganse en fil d'or de six lignes de large, avec la cocarde et plumes tricolores. Ils ont une redingote bleu national, avec collet bleu céleste, parements écarlates et pattes de parement blanche ainsi qu'un manteau, sans manches, bleu national avec collet bleu céleste. Ils porteront l'épaulette or de leur grade. La loi du 3 avril 1795 chamboule le choix des aides-de-camp. Désormais, les généraux peuvent les prendre dans toutes les armes.

C'est un arrêté du Directoire qui les dote de l'élément le plus significatif : le brassard. En effet, l'arrêté du 30 janvier 1796, porte que les aides de camp porteront au bras gauche une petite écharpe absolument conforme, pour la couleur et la frange, à celle des généraux auxquels ils sont attachés. Il en est de même, réglementairement, pour le plumet de leur chapeau. Le règlement du 22 septembre 1798 fixe un nouvel uniforme pour les aides de camp. Ils portent l'uniforme des régiments et des demi-brigades dont ils font partie, avec les marques distinctives de leur grade. Ils sont distingués par leur brassard brodé et à franges. Sa couleur est la même que celles des écharpes des généraux, auprès desquels ils font leur service : celle du général de division est de soie rouge, celle du général de brigade de soie bleu céleste. Leur plumet est sans plumes d'autruche ni follettes ; il est bleu, blanc rouge, jaune en tête ; hauteur, trois décimètres. Le petit uniforme est un frac bleu national.

Le Consulat, l'uniforme fixé

Le règlement du 24 septembre 1803, redéfinit l'uniforme des aides-de camp. Leur habit de grand uniforme est un frac en drap bleu national, retroussis ornés d'une demi-foudre brodée or avec poches en travers. Le collet et les parements sont bleu ciel. La veste est en drap

blanc, le pantalon en drap bleu. Les épaulettes sont doublées de drap bleu ciel. Ils portent des bottes à la hussarde. Ils ont un habit de petit uniforme qui est du même type que l'habit de grand uniforme les poches non apparentes étant la différence.

Ils portent une redingote en drap bleu national avec collet renversé et parements bleu ciel, fermée par deux rangs de boutons. Ils sont dotés d'un sabre modèle vendémiaire qui est suspendu à un ceinturon en cuir noir, bordé d'une baguette dentelée brodée en or, la plaque avec les symboles de la fonction est en métal doré.

Ils portent sur le bras gauche le brassard brodé de feuilles de chêne d'or, avec franges en or selon le grade de l'officier : les aides-de-camp des généraux en chef ont un plumet blanc surmonté de rouge avec un brassard blanc ; les aides-de-camp des généraux de division, plumet bleu national surmonté de rouge avec un brassard écarlate ; les aides-de-camp des généraux de brigade, plumet et brassard bleu de ciel.

Même si avec ce règlement les aides-de-camp se trouvent uniformément habillés, ainsi que le signalent les nombreux souvenirs militaires, les aides de camp portent souvent des tenues fantaisistes ; surtout ceux attachés aux généraux, lesquels tolèrent les infractions à la règle dans le but d'avoir, pour les escorter, des aides de camp plus brillants. Cette fantaisie se trouve déjà dans les ceinturons, en cuir noir, en maroquin rouge ou même en maroquin vert. En campagne, ce ceinturon peut être en buffle blanc parfois même fauve. Que dire des gibernes, qui suivent la même diversité. De fait, les habits aussi se trouvent modifiés : les revers apparaissent, ainsi que pour certains une patte sur le collet. Pour d'autres, la culotte hongroise galonnée apparaît à la place du pantalon.



Organisation consulaire

La Monarchie ayant vécu avec la mort de Louis XVI, la République, confrontée à la guerre, réorganise les

aides-de-camp. Le décret du 12 août 1793, fixe leur nombre : six au lieu de quatre pour les généraux en chef, pris dans les officiers de l'armée. Le Consulat cherche à « avoir l'élite des aides-de-camp ».

C'est avec l'arrêté du 8 octobre 1800, réorganisant les état-majors et définissant clairement le rôle des adjoints, que la place des aides-de-camp est nettement définie. Cet arrêté précise leur situation et marque nettement leur différence avec les adjoints qui étaient attachés aux adjudants-généraux comme les aides de camp l'étaient auprès des généraux. Par ce nouvel arrêté, les adjoints cessèrent d'être affectés spécialement aux adjudants-commandants et prennent le titre d'adjoints à l'état-major général de l'armée. Avec cet arrêté, les généraux de division se voient attribuer trois aides de camp, dont un seulement pourra être chef d'escadron, et les autres, capitaines ou lieutenants ; les généraux de brigade ont deux aides de camp, capitaines ou lieutenants. Toutefois le ministre de la guerre perçoit bien que leur nombre sera toujours insuffisant. Dès le 16, il demande à augmenter le nombre d'officiers à la suite de deux à trois, voir même dans l'idéal à 5 « afin de fournir tous les aides-de-camp et adjoints »¹³. De même, il cherche à augmenter la qualité des hommes employés à ces fonctions en mettant interdisant les fonctions d'aides-de-camp aux officiers réformés et en retraite.

Avec l'arrêté du 5 novembre 1800, le mode d'accès à la fonction est défini : pour être nommés, les aides-de-camp devront avoir fait au moins deux campagnes en cette qualité ou en celle d'adjoint ou pris parmi les officiers ayant servi au moins deux ans dans les troupes de ligne. Le Gouvernement fait alors le choix de la compétence et de l'expérience pour ce corps sur lequel repose des missions importantes. Il fait aussi la différence entre les aides-de-camp et les adjoints à l'état-major. La promotion des aides-de-camp est aussi abordé : afin d'obtenir un grade supérieur, ils devront avoir servi deux ans dans le grade immédiatement inférieur.

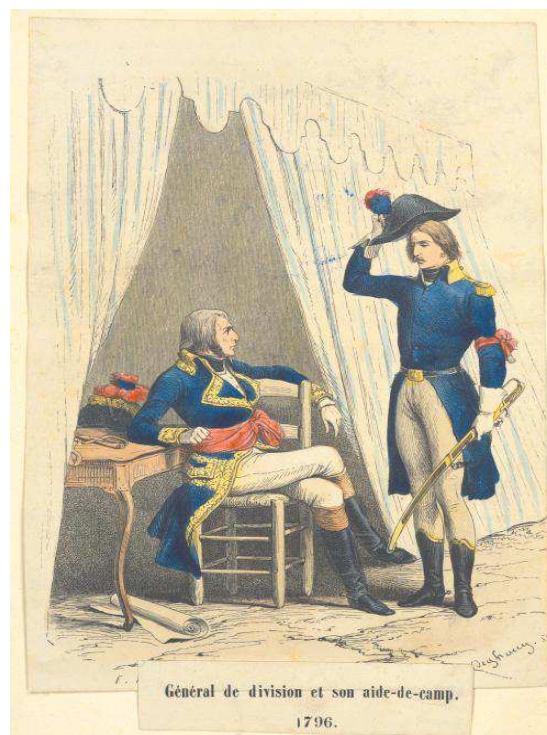
Une fonction de confiance

Dès leur formation, les aides-de-camp deviennent un maillon essentiel dans les options tactiques de la guerre. En effet, de la réussite de leur mission, de la transmission des ordres clairs et nets, peut dépendre la victoire ou la défaite. Pour Napoléon, « les officiers d'état-major ne sont pas des aides, mais des agents du commandement »¹⁴.

Durant le 1^{er} Empire, « un aide de camp est un officier attaché à la personne d'un général, d'un maréchal ou d'un souverain, dont le rôle principal est de transmettre les ordres verbaux ou écrits qu'il reçoit. Il s'agit essentiellement d'assurer une liaison efficace entre la tête et les membres. Toutefois, cet officier se doit aussi d'être polyvalent pour pouvoir remplir tout type de mission dont il se voit chargé, depuis la reconnaissance du terrain jusqu'au renseignement et à l'espionnage, en passant par la participation à des négociations en qualité de plénipotentiaire »¹⁵. Si il existe des avantages liés à la

fonction et au poste d'aide-de-camp, leurs missions sont donc nombreuses, harassantes et parfois longues. Lorsque l'armée se prépare à entrer en campagnes, ces missions deviennent nombreuses et harassantes, soutenues à un rythme effréné au fur et à mesure que les choses s'organisent et que le moment fatidique de l'entrée en campagne approche : ainsi, « en cette fin d'hiver 1812-1813, avant la reprise des combats, Flahaut est impliqué dans trois vastes axes de missions : le rétablissement de la cavalerie, la communication entre Napoléon et ce qu'il reste de la Grande Armée en Allemagne et, plus généralement, la collecte de renseignements sur les différentes formations et leur approvisionnement »¹⁶. En campagne, « sans eux, les mouvements de troupes lors d'une bataille ou les déplacements d'une armée entière perdent toute cohérence »¹⁷. Ils sont aussi employés pour des objets moins dangereux, mais qui participent à leur fatigue : visiter des postes ou établir des relevés topographiques. De ces faits, la consommation d'aides-de-camp par les généraux est importante sous l'Empire d'autant plus que leur nombre sera toujours insuffisant.

Parmi les avantages du poste se trouve l'évidente possibilité de gravir rapidement les échelons hiérarchique et obtenir un brevet d'officier supérieur. En effet, les aides-de-camp, plus que les officiers des régiments, connaissent les rouages organisationnels des états-majors, ont un carnet d'adresse remplis et des relations privilégiées avec les décisionnaires. De fait, ils sont aussi des hommes du monde. Ils connaissent l'étiquette qui régie la vie des soirées et des bals : ils y jouent, en représentation, leur carrière et sont porteurs de l'image de leur général.



13 Lettre du Ministre de la Guerre au 1^{er} Consul, 24 vendémiaire an IX. Archives nationales.

14 MAURER (Louis) : Les aides-de-camp sous le Premier Empire. Extrait de la Giberne, Colombes, 1911.

15 MUNSCH (Philippe) : Mise en perspective de la carrière d'un aide de camp sous le Consulat et le Premier Empire. Le cas de Charles de Flahaut de La Billarderie (1785-1815). thèse de l'ENC préparée sous la direction de J.-O. Boudon (Paris 4) et

C. Nougaret (ENC).

16 MUNSCH (Philippe) : *Mise en perspective de la carrière d'un aide de camp sous le Consulat et le Premier Empire. Le cas de Charles de Flahaut de La Billarderie (1785-1815)*. thèse de l'ENC préparée sous la direction de J.-O. Boudon (Paris 4) et C. Nougaret (ENC).

17 ROLIN (Vincent) : *Les aides-de-camp de Napoléon et des maréchaux*. Editions Napoléon,